



Protection contre les chute à la ferme

Signature : Robert Gobeil pour l'Association canadienne de sécurité agricole

Compte de mots 1036

Les chutes contribuent grandement au nombre de décès à la ferme — d'ailleurs, les chutes de hauteur sont l'une des 10 principales causes de décès en agriculture selon la Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada. Les chutes qui ne sont pas fatales peuvent souvent entraîner des blessures graves — même une chute mineure causant une blessure mineure pourrait entraîner une perte de temps et de productivité. Les échelles, les échafaudages, les greniers de grange, les toits, les balles et la machinerie agricole sont des exemples d'endroits où les chutes ont tendance à survenir.

Bien qu'il y ait quelques différences légères dans la législation provinciale, il est indéniable que le travail à une hauteur supérieure à 8 pieds (ou 2,44 mètres) pourrait causer de sérieuses blessures. L'utilisation d'une protection appropriée contre les chutes pour la tâche à effectuer est une bonne pratique. (N'oubliez pas, dépendamment de la surface sur laquelle vous travaillez, vous pourriez vouloir utiliser une forme de protection contre les chutes à une hauteur beaucoup moins élevée. Une fosse à purin est un bon exemple.)

Il est important d'être formé pour le travail en hauteur, de connaître les différents types de protection contre les chutes et de sélectionner celui qui est le plus approprié pour la tâche à effectuer. Chaque système a ses avantages et ses désavantages selon la tâche réalisée. Les systèmes de protection contre les chutes comprennent :

- Les garde-corps — Ces systèmes sont construits le long de passerelles et de surfaces de travail surélevées pour empêcher qu'une personne tombe en bas. Les garde-corps doivent être construits pour résister à au moins 200 livres (ou 90,72 kg) de force dans toutes les directions.
- Les systèmes antichute — Ces systèmes consistent d'un point d'ancrage, d'une corde de sécurité, d'un cordon d'amortissement des chocs, d'un coulisseau de



sécurité (ou équipement semblable) et d'un harnais. Ce système attrapera une personne si elle tombe.

- Les systèmes de retenue antichute — Ces systèmes consistent d'un point d'ancrage, d'une corde de sécurité, d'un cordon et d'un harnais. Ce système est couramment connu comme une « laisse pour chien », car la corde de sécurité limite les déplacements de la personne à 1 mètre (ou 3,28 pieds) du périmètre de la surface de travail. Ce système empêche la personne de tomber.
- Les filets de sécurité — Ces systèmes sont conçus pour attraper une personne si elle tombe. Ils ne sont pas pratiques pour les exploitations agricoles.

Lorsque vous sélectionnez un type de protection contre les chutes, demandez-vous :

- Quelles sont les tâches que je vais effectuer?
- À quelle fréquence est-ce que je ferai ce travail? Les systèmes de garde-corps pourraient mieux convenir aux travaux continus. Ils permettent une plus grande mobilité entre les garde-corps, mais tout travail effectué à l'extérieur des garde-corps nécessiterait une différente forme de protection contre les chutes.
- Ai-je besoin de beaucoup de mobilité pour effectuer ce travail?
- Dois-je me rendre au périmètre de la surface de travail?

Toutes les composantes anti-chute doivent être approuvées par la CSA. Voici les différents types de composantes :

- Point d'ancrage — Ceci est le lien entre la surface de travail et la corde de sécurité. La surface de travail et le point d'ancrage doivent résister à une force de 5000 livres (ou 2270 kg).
- Corde de sécurité — Cette corde est reliée au point d'ancrage. Ces cordes sont offertes sous diverses formes comme des cordes en nylon, des câbles à aéronef ou des unités rétractables
- Cordon — Le cordon est relié à la corde de sécurité. Il peut amortir les chocs ou être d'une longueur fixe. Les cordons d'amortissement des chocs sont utilisés dans les systèmes antichute. Ils se déploient et amortissent une grande partie de





la force en cas de chute. Les cordons à longueur fixe sont souvent utilisés dans le cadre d'un système de retenue antichute.

- Coulisseau de sécurité — Cette composante est fixée entre la corde de sécurité et le cordon dans un système antichute. Il s'agit d'un mécanisme permettant les déplacements vers le haut, mais qui se verrouille en place en cas de chute.
- Harnais — Le harnais est relié au cordon et est porté par la personne qui travaille en hauteur. Pour la plupart des applications générales, il s'agit habituellement d'un harnais en nylon à 5 points avec un anneau en D à l'arrière. Les harnais sont offerts en tailles différentes et doivent être ajustés adéquatement lorsqu'ils sont utilisés. Voici quelques conseils à retenir lors de l'ajustement d'un harnais : l'anneau en D doit être positionné entre les omoplates, la sangle sur le devant de la poitrine doit être positionnée de façon à faire une ligne entre les deux mamelons, les sangles de jambes doivent être ajustées de façon à être assez serrées (il ne doit pas y avoir un espace permettant le passage de plus de deux doigts entre la sangle et la jambe) et vous devez retirer tous les objets se trouvant dans vos poches. Ils pourraient transpercer votre corps ou couper votre circulation sanguine si jamais vous tombez.

Les composantes de protection contre les chutes doivent être inspectées avant chaque utilisation pour assurer qu'elles sont en bon état. **N'UTILISEZ PAS** des composantes défectueuses — ceci pourrait entraîner de graves conséquences. Voici quelques exemples de défauts :

- | | |
|---|--|
| • Coupures | • Coutures effilochées |
| • Projections ou brûlures de soudure | • Attaches brisées |
| • Taches d'huile, de saletés ou de produits chimiques | • Composantes manquantes |
| • Anneau en D étiré ou brisé | • Point d'ancrage endommagé ou compromis |





Toute cette information peut sembler compliquée, laborieuse et potentiellement dispendieuse, mais il ne suffit que d'une chute en haute pour affecter votre futur. La

combinaison de politiques internes, de procédures, de supervision, de formation et de connaissances rend une exploitation sécuritaire et efficace.

Cet article de conseils sur la sécurité fait partie de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole. La Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA) est une campagne annuelle tenue tous les ans pendant la troisième semaine de mars. En 2020, Des Fermes fières et sécuritaires : Cultiver un Canada AgriSécuritaire, aura lieu du 15 au 21 mars. La SCSMA est présentée par Financement agricole Canada. Pour de plus amples renseignements, consultez le site semainesecuriteagricole.ca.

